

LES HERBICIDES

LE 2,4-D—ON DEMANDE DE SUSPENDRE L'UTILISATION

L'hon. Chas. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, qui sait certainement que, selon une étude de son ministère préparée par M. Morrison, on constate une augmentation régulière de l'incidence d'une forme de cancer du système lymphatique lié à l'utilisation du 2,4-D, un herbicide d'usage courant.

Il ressort également de l'étude de M. Morrison que la fréquence et le nombre des décès ont doublé, tandis que pour la plupart des autres types de cancers on constate une baisse. Le chercheur fait l'hypothèse d'un lien entre le phénomène et l'herbicide 2,4-D.

Ma question est tout simplement la suivante. Le ministre va-t-il demander au ministre de l'Agriculture de suspendre l'utilisation de cet herbicide tant qu'il n'aura pas été prouvé hors de tout doute qu'il ne constitue pas une menace pour la vie humaine?

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, on a posé cette question ou une question similaire au ministre de l'Agriculture la semaine dernière. Le député connaît la réponse qui a été donnée.

Je dois signaler au député qu'une étude de la question est en cours et qu'un comité de travail a été formé. Je vais me renseigner à nouveau pour connaître l'état d'avancement des travaux et juger de la pertinence de toute recommandation à ce stade. La réponse qui a été donnée au député et à la Chambre au sujet du 2,4-D la semaine dernière reste la même.

M. le Président: Je donne la parole au député de Davenport pour une question supplémentaire et je le prie d'être bref.

ON DEMANDE AU MINISTRE D'ENGAGER SA PAROLE

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, comme la réponse était peu convaincante, il importe pour la santé publique que la question soit posée au ministre lui-même, car il est chargé de protéger les Canadiens des menaces qui pèsent sur leur santé.

Par conséquent, je demande au ministre s'il prendra lui-même la responsabilité non pas d'entreprendre une autre étude et de mettre en danger la santé des Canadiens mais d'exhorter le ministre de l'Agriculture à suspendre l'utilisation du pesticide 2,4-D jusqu'à ce que soit réfuté le danger dont fait état l'étude du Dr. Morrison. Peut-il nous donner cette assurance aujourd'hui?

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, dans ma première réponse, je ne suggérais pas une autre étude. Je voulais simplement renseigner le député et la Chambre sur les travaux en cours en ce qui concerne le pesticide 2,4-D.

Questions orales

• (1500)

Le député devrait également savoir que le ministère de l'Agriculture et mon ministère s'attachent notamment à fournir des renseignements et de très vives recommandations concernant l'emploi du 2,4-D et la façon dont les utilisateurs peuvent se protéger. En effet, une grande partie des dommages a été causée par des gens qui n'ont pas pris les précautions nécessaires lorsqu'ils ont vaporisé le pesticide. Ce travail a été fait.

Quant au reste de la réponse, monsieur le Président, je ne suggérais pas une autre étude.

* * *

LES FORÊTS

ON DEMANDE LA CRÉATION D'UN MINISTÈRE DISTINCT

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Durant la campagne électorale de 1984, le premier ministre a promis à maintes reprises qu'il y aurait un ministère fédéral des Forêts à part entière et on trouve la même promesse à la page 105 du manuel de campagne du parti progressiste conservateur.

Le vice-premier ministre pourrait-il nous dire s'il y aura un ministre et un ministère fédéraux des Forêts à part entière avant le déclenchement des prochaines élections fédérales.

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, tous les députés admettront, sans doute, que le titulaire actuel fait un excellent travail et qu'il a beaucoup apporté à l'industrie forestière.

Des voix: Bravo!

M. Mazankowski: Ce sont les résultats qui comptent et il a très bien réussi à promouvoir les intérêts de l'industrie forestière au Canada en tenant compte, en particulier, de la compétence des provinces.

Il est évident que le gouvernement fédéral a accepté son rôle et sa responsabilité à cet égard et qu'il continuera à le faire.

LES ACCORDS FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX SUR LES FORÊTS

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, j'en conclus que la réponse est non et qu'il n'y aura pas de ministre fédéral des Forêts à part entière sous un gouvernement conservateur.

Ma question supplémentaire s'adresse au vice-premier ministre ou au ministre des Finances. Le gouvernement a-t-il décidé en principe de conclure de nouveaux accords quinquennaux de reboisement avec les provinces?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, mes collègues du Cabinet étudient actuellement ces accords. Quand une décision aura été prise à ce sujet et que les autres ententes de développement économique régional seront chose faite, ils feront probablement une déclaration.